

Mise en œuvre de la Couverture santé universelle : la RDC est prête

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 794 du mercredi 11 au jeudi 12 octobre 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Tombeur au Gabon d'Ali Bongo

Le général Brice Oligui Nguéma ce mercredi à Kinshasa

P. 2

Après la revue à Kinshasa du portefeuille de la Banque mondiale, le temps est à l'harmonisation depuis Marrakech

Après la séance de mise au point du portefeuille de la Banque mondiale (BM) à Kinshasa, en marge d'une réunion tenue récemment à Kinshasa entre le Gouvernement et ses principaux bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, le ministre des Finances, présent à Marrakech, au Maroc, qui accueille les assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) a eu une séance de travail avec le département Afrique de la Banque mondiale, conduit par Mme Victoria Kwakwa, présidente adjointe de la BM pour l'Afrique de l'Est et du Centre.

P. 5



PARLONS-EN

Pour une maternité responsable

ECONEWS

Des chiffres qui font froid au dos. Et venant du ministre de la Santé publique en personne, il y a de quoi se poser une et mille questions. Selon Roger Kamba en effet, l'espérance de vie du Congolais à la naissance est inférieure à la moyenne africaine. Mais le pire est à venir : 480 femmes sur 1 million perdent la vie lors de l'accouchement. 1 nouveau-né sur 35 ne survit pas. En cause : la pauvreté couplée à la cherté des soins de santé. Résultat : le pays s'enlisait dans la pauvreté à l'exemple des pays où les soins de santé sont payants.

Le ministre de la Santé a pris pour exemple les Etats-Unis où le taux élevé des soins de santé a plongé, selon lui, des masses...

(Lire en page 2)

Candidatures à la présidentielle 2023 : la Cour constitutionnelle rend le verdict final le 18 novembre

P. 2

Kinshasa accuse le M23 d'avoir perpétré un nouveau massacre dans le groupement de Kisigari

P. 4

Tombeur au Gabon d'Ali Bongo

Le général Brice Oligui Nguéma ce mercredi à Kinshasa

Tombeur, fin août au Gabon, d'Ali Bongo Ondimba, le général Brice Oligui Nguéma tisse sa toile dans la région de l'Afrique Centrale. Très proche du Centrafricain Touadéra, délégué de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale) dans la crise gabonaise, l'homme fort du Gabon se rapproche de plus en plus de ses pairs de la région, ceux qui l'ont précédé dans la fonction présidentielle. Ainsi, après avoir été chez Denis Sassou Nguesso au Congo/Brazzaville qu'il appelle « le patriarche », le général Brice Oligui Nguéma est annoncé à Kinshasa ce mercredi, à la rencontre du Président Félix-An-

si au Gabon, le général Brice Oligui Nguéma a mis fin au règne sans fin de la dynastie Bongo par le renversement d'Ali Bongo Ondimba, fraîchement réélu président de la République gabonaise. Depuis lors, l'homme fort du Gabon a entamé une campagne de charme en Afrique Centrale pour se faire accepter dans la région.

Avec le Centrafricain, coopté par ses pairs de la CEEAC comme médiateur dans la crise gabonaise, le général Nguéma a jeté le pont d'une relation qui est venu cimenter les bons rapports entre Libreville et Bangui. Qu'en est-il d'autres chefs d'Etat de la région ? C'est l'exercice auquel s'attèle depuis lors le général.

Après Denis Sassou Nguesso qu'il est allé visiter, début octobre, des sources généralement bien informées annoncent l'arrivée ce mercredi à Kinshasa du général Brice Oligui Nguéma. Un aller-retour qui devait sceller un nouveau pacte de coopération entre Kinshasa et Libreville, après avoir définitivement tourné la page Ali Bongo Ondimba.

Si à Brazzaville, la visite du nouvel homme fort du Gabon avait un goût particulier, au regard des rapports parfois tendus entre Ali Bongo et Denis Sassou Nguesso, avec le changement de décor à Libreville, Brazzaville a trouvé l'occasion d'ouvrir une nouvelle page.

Mais, Kinshasa n'est pas Brazzaville, si bien que les intérêts sont tout aussi différents vis-à-vis du Gabon. C'est dire qu'à Kinshasa, le général Brice Oligui Nguéma sera porteur d'un message qui n'est pas forcément le même que celui qu'il a amené, début octobre, à Sassou Nguesso.

Au Congo/Brazzaville, le général gabonais a vidé tout mystère autour de sa visite auprès du « patriarche ».

« Je suis venu ici consulter, discuter, échanger avec le patriarche, qui est pour nous un atout important dans la sous-région, qui peut transmettre aux autorités de ce monde ce que nous avons fait », a déclaré devant la presse le général Oligui, après ses entretiens avec le pré-

sident congolais. **UN CONTEXTE PARTICULIER...** Le général Brice Oligui Nguéma arrive à Kinshasa au moment où la République Démocratique du Congo se retrouve à trois mois des élections générales. Candidat à sa propre succession, le Président Félix Tshisekedi aspire à un second mandat présidentiel dans une course électorale qui devait le mettre aux prises à une bonne dizaine de challengers. Autant s'interroger sur le message dont est porteur le général gabonais. Qu'attend-il de Félix Tshisekedi ? Nul ne le sait. Placé à la tête de la République gabonaise, le général Brice Oligui Nguéma a néanmoins un statut particulier, ayant accédé au pouvoir par un coup d'Etat. Coïncidence de calendrier, le général Brice Oligui Nguéma arrive à Kinshasa au moment où John Numbi, général fugitif, l'un des hommes forts des 18 ans de règne de Joseph Kabila, a proféré de graves me-

naces sur le régime en place à Kinshasa.

Toujours est-il qu'à Kinshasa, les menaces à peine violées du général fugitif ont été classées dans les rangs des faits divers Lundi devant la presse, le Gouvernement, s'exprimant, via son porte-parole Patrick Muyaya, s'est montré plutôt serein.

« Personne ne peut prendre au sérieux » ce que raconte ce général en cavale, a d'emblée lancé Patrick Muyaya. Le porte-parole pense que « c'est juste une tentative maladroite et malheureuse de vouloir semer la peur », avant de taquiner le général fugitif : « Il y a quelques temps, on disait que je ne suis pas un agneau (...) Lorsqu'on pense qu'on est un héros, on ne se soustrait pas de la Justice de son pays ».

Et de conclure : « Donc le chien aboie, la caravane passe ». Dans tous les cas, le nouvel homme du Gabon consolide son emprise en Afrique. Quoi de plus normal de parvenir à une harmonisation entre les deux rives du fleuve Congo.

Quant à Martin Fayulu qui se voit conforter par les déclarations remettant en cause la réalité de la victoire face à lui de Félix Tshisekedi en 2018, il se montre peu convaincu que le vote aura lieu en décembre : « Est-ce que vous êtes sûr qu'il y aura les élections le 20 décembre ? » s'interroge-t-il au micro de la DW. « Je ne suis pas sûr. Est-ce que nous sommes dans un processus crédible ? Quel est le nombre exact d'électeurs ? »

Des questions qui restent ouvertes pour l'instant. Celle sur une candidature unique de l'opposition aussi.

En attendant, la liste définitive des prétendants à la magistrature suprême ne sera publiée qu'après une étude minutieuse des dossiers par la CENI et la Cour constitutionnelle. Certains pourraient donc tomber.

On rappelle que le 20 décembre doit être jour d'élection présidentielle, mais pas seulement. Ce jour-là les Congolais et Congolaises devront voter aussi pour des députés nationaux et provinciaux, ainsi que des conseillers communaux.

Avec DW

PARLONS-EN
Pour une maternité responsable

(Suite de la Une)

entières de la population dans un cycle infernal de pauvreté. D'où la « vision » du chef de l'Etat qui, dès sa prise de fonction, a instauré la Couverture santé universelle. Dans la première phase de ce programme ambitieux, la gratuité de la maternité et tout ce qui va avec dont la première étape concerne la capitale Kinshasa. A terme, ce ne sont pas moins de 1000 centres de santé qui seraient en voie de sortir de terre, englobant 2090 maternités dont les équipements, selon le ministre Roger Kamba, seraient déjà réceptionnés à Lubumbashi, Goma, Gemena et Kinshasa.

Et comme de bien entendu, tous les programmes vont de pair avec des chiffres conséquents. La gratuité de la maternité, c'est 200 millions USD annuels, dont 25% environ (42 millions) pour la ville de Kinshasa. A cette enveloppe viendraient s'ajouter 73 millions USD de la Banque mondiale, l'institution de Bretton Woods partenaire du programme depuis son initiation par le président de la République. Enfin, la gratuité de la maternité constitue le premier volet d'un processus devant aboutir à l'universalité des soins de santé de qualité par un système dit « contributif » où les masses laborieuses, grâce à une quote-part modeste, seront en mesure de s'affranchir du lourd fardeau des soins de santé qui grève les budgets déjà précaires du plus grand nombre.

Le gouvernement tient tout de même à mettre en garde contre un enthousiasme débordant : La gratuité de la maternité ne constitue pas un appel à procréer dans le plus grand désordre. C'est en revanche un mécanisme d'accompagnement dans une démarche responsable de la planification familiale.

Elle est également une passerelle visant à réduire, sinon à juguler les risques liés à la santé mentale dont les statistiques révèlent qu'un quart de la population congolaise est sujette aux dérèglements mentaux du fait de stress multiformes impactant négativement les équilibres psychiques.

Candidatures à la présidentielle 2023 : la Cour constitutionnelle rend le verdict final le 18 novembre

24 candidats se sont inscrits à la présidentielle du 20 décembre 2023, dont une seule femme. S'ils sont – en tout cas pour l'instant 24 – à concourir pour l'accès à la magistrature, on ne sait pas dire avec exactitude ceux ou celle qui ont droit au sprint final de décembre prochain. En effet, le dernier mot revient à la Cour constitutionnelle pour la publication de la dernière liste de candidats à la succession du Président Félix Tshisekedi.

Selon le calendrier de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), c'est le 18 novembre 2028, soit la veille du lancement de la campagne électorale, que la plus haute juridiction de la République rendra sa liste définitive des candidats à la présidentielle du 20 décembre 2023. Aucune surprise n'est donc exclue. Le dernier mot revient aux neuf juges constitutionnels.

TSHISEKEDI ATTAQUE

Candidat à sa propre succession, le Président de la République, Félix Tshisekedi a mis son mandat en jeu. En face de lui, 23 candidats – provisoires pour l'instant – envient son poste.

En déposant, samedi 8 octobre 2023, Félix Tshisekedi n'est pas allé par le dos de la charrue, tirant à bout portant sur deux de ses rivaux.

Entouré de son épouse et d'une foule de partisans, le président-candidat a mis en garde contre certains de ses rivaux qui seraient soutenus par l'extérieur et qui voudraient imposer des concepts venus d'ailleurs : « Des concepts comme la notion du genre. Au Congo nous n'avons pas de problème d'orientation sexuelle. Vous reconnaissez ces gens-là lorsque leurs parrains vont leur donner un mot d'ordre pour se réunir, se mettre ensemble pour devenir plus forts. »

Des propos qui, même s'il n'est pas cité, visent certainement le Prix Nobel de la paix congolais, le docteur Denis Mukwege, dont certains mettent en avant le soutien qu'il aurait de l'étranger. Denis Mukwege, gynécologue, surnommé « l'homme qui répare les femmes », fondateur de l'hôpital Panzi à Bukavu (Sud-Kivu) qui traite les femmes violées et autres victimes des violences dans l'Est du pays, s'est déclaré candidat la semaine dernière.

Mais il n'est pas le seul candi-

dat de poids face au président sortant.

Moïse Katumbi, l'ancien gouverneur de la province du Katanga et président du parti Ensemble pour la République, l'ex-Premier ministre Augustin Matata Ponyo, sénateur et président du Leadership et gouvernance pour le développement (LGD) ou encore Martin Fayulu, président du parti Engagement pour la citoyenneté et le développement et coordonnateur de la coalition Lamuka, ont aussi déposé leur dossier.

Delly Sesanga, député national et leader du parti ENVOL, porteur du projet sur la « refondation du Congo » s'est également lancé dans la course présidentielle, excluant, pour l'instant, tout accord sur une candidature commune de l'Opposition.

DES CANDIDATURES
MENACÉES

Mais la candidature d'Augustin Matata Ponyo est menacée par les poursuites engagées par la justice contre lui pour détournement de deniers publics. Celle de Moïse Katumbi est mise à mal par des doutes sur sa nationalité congolaise.

Mise en œuvre de la Couverture santé universelle : la RDC est prête

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée à offrir une santé universelle à sa population en mettant en place des mesures et politiques visant à améliorer l'accès aux soins de santé pour tous. Le gouvernement a reconnu l'importance de garantir le bien-être et la santé de ses citoyens, notamment en éliminant les barrières financières et en renforçant les services de santé. Ce programme permettra à la République notamment de réduire sensiblement le taux de mortalité à la maternité.

TIGHANA MASIALA

Lors d'un briefing presse, dédié lundi 9 octobre à la « mise en œuvre de la santé universelle par le Gouvernement », le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, et son collègue de la Santé publique et Hygiène, Dr Samuel-Roger Kamba Mulamba, ont démontré l'opportunité de ce programme combien avantageux pour la population congolaise.

Lors de ce point de presse retransmis en direct sur les antennes de la télévision nationale (RTNC), le ministre de la Santé publique a donné des précisions sur certains détails sur la mise en œuvre de ce programme.

DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS

Pour la réussite du programme, le gouvernement central a prévu une enveloppe annuelle de 200 millions USD pour les treize provinces pilotes, dont un plus de 40 millions USD pour la ville de Kinshasa.

Environ mille centres de santé sont en pleine construction dans le cadre du projet PDL 145 territoires. Tout ceci pour assurer l'accès aux soins de santé pour tous.

Dans sa première phase de sa mise en œuvre, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a lancé, le 5 septembre 2023, la gratuité de l'accouchement à Kinshasa. C'est à cette occasion qu'il avait révélé à la population la hauteur de l'enveloppe totale réservée au programme de santé universelle. 200 millions de dollars US annuels pour toute la RDC, dont 42 millions USD pour la ville de Kinshasa.

Le ministre de la Santé publique a tenu à préciser que la prise en charge pour l'accouchement n'est pas partielle. « Toutes les maladies liées à la grossesse sont concernées par cette prise en charge. Même au moment de l'accouchement, qu'il soit normal ou par césarienne, c'est le gouvernement qui prend tout en charge, aucun frais à payer pour quoi que ce soit », a martelé le ministre de la

Santé publique et Hygiène.

Il faut noter que la santé universelle est un concept qui vise à assurer que toutes les personnes, où qu'elles soient à travers le pays, aient accès à des services de santé de qualité, sans subir de difficultés financières. La RDC a pris conscience des défis auxquels elle est confrontée en matière de santé et a entrepris des réformes ambitieuses pour remédier à la situation.

L'un des principaux problèmes auxquels la RDC est confrontée est l'accès limité aux soins de santé de la mère et enfant pendant les périodes prénatale, natale et post-natale, en particulier dans les zones rurales et les régions éloignées. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a mis en œuvre une série de mesures visant à étendre les services de santé dans ces zones.

Pour sa part, Patrick Muyaya a estimé que « nos mères, nos femmes ne doivent pas mourir parce qu'elles mettent au monde et que nos enfants, nos frères et sœurs ne doivent pas mourir parce qu'ils naissent ».

Les efforts fournis par le gouvernement visent aussi essentiellement à réduire l'écart entre les zones urbaines et rurales en matière d'accès aux soins de santé.

En outre, la RDC œuvre également à améliorer les infrastructures médicales et à renforcer le système de santé du pays. Des investissements ont été réalisés pour moderniser les hôpitaux et les centres de santé, ce qui permettra une meilleure prise en charge des patients et un accès aux technologies de pointe. Des équipements médicaux de haute technologie ont également été acquis et sont en train d'être déployés pour améliorer les diagnostics et les traitements. Cette modernisation des infrastructures de santé contribue à améliorer la qualité globale des soins de santé en RDC.

En ce qui concerne le financement des soins de santé, le gouvernement a entrepris des réformes pour rendre les services plus accessibles sur le



Le ministre de la Santé publique et Hygiène, Dr Samuel-Roger Kamba Mulamba (à gauche), et le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe (à droite)

plan financier. Des régimes d'assurance maladie sont en train d'être mis en place pour assurer une couverture médicale pour tous les citoyens.

« Ces régimes permettent aux personnes de bénéficier de soins de santé sans se soucier des coûts élevés souvent associés aux traitements médicaux. Cette initiative vise à éliminer les barrières financières à l'accès aux soins, en par-

ticulier pour les populations les plus vulnérables », a révélé le ministre Samuel Roger Kamba.

« Ce système de santé sera contributif et prépayé », a ajouté Patrick Muyaya pour parachever son collègue de la Santé publique.

La RDC a également pris des mesures pour améliorer la sensibilisation de la population aux questions de santé. Ce point de presse a été or-

ganisé pour informer les citoyens sur l'opportunité de cet ambitieux programme de couverture santé.

La prévention est considérée comme un élément clé pour améliorer la santé publique, et ces campagnes visent à éduquer les gens sur les meilleures pratiques pour prévenir les maladies et promouvoir un mode de vie sain.

« La santé universelle en République Démocratique du Congo est une priorité pour le gouvernement et les mesures prises montrent un engagement ferme envers ce concept. Des efforts continus sont nécessaires pour atteindre cet objectif ambitieux, mais la RDC est sur la bonne voie pour améliorer l'accès aux soins de santé pour tous ses citoyens. La santé des Congolais est une ressource précieuse qui doit être protégée et promue, et la mise en œuvre de la santé universelle est un moyen essentiel pour y parvenir », a conclu Patrick Muyaya.

Présidentielle 2023 : les prochaines étapes avant le scrutin du 20 décembre

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 052/CENI/2023

Conformément au calendrier électoral rendu public le 26 novembre 2022, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) annonce, ce dimanche 08 octobre 2023, la fin des opérations de dépôt et de traitement des candidatures à l'élection présidentielle.

La suite du chronogramme opérationnel relatif aux candidatures à l'élection présidentielle se présente comme suit :

- Du 09 au 14 octobre 2023 : Retrait ou substitution des dossiers des candidatures à l'élection présidentielle ;
- Du 18 au 19 octobre 2023 : Délibération par l'Assemblée Plénière et publication de la liste provisoire des candidats Président de la République par la CENI ;
- Du 20 au 22 octobre 2023 : Notification aux candidats Président de la République déclarés irrecevables ;
- Du 23 octobre au 01 novembre 2023 : Dépôt et traitement des recours en contestation des listes des candidatures à l'élection présidentielle devant la Cour constitutionnelle ;
- Du 02 au 04 novembre 2023 : Notification à la CENI des arrêts de la Cour constitutionnelle ;
- Du 05 au 08 novembre 2023 : Prise en compte par la CENI des arrêts de la Cour constitutionnelle ;
- Le 18 novembre 2023 : Publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle conformément à l'article 110 de la Loi électorale.

Dans le souci de faciliter la tâche aux candidats Président de la République pour la préparation de la campagne électorale, les numéros qui seront repris au regard du nom de chaque candidat sur la liste provisoire seront considérés comme définitifs.



Immeuble CENI - 4471 Boulevard du 30 Juin - Commune de la Gombe - Kinshasa, RD Congo
☎ +24389 400 8555.1 +243829609047
✉ scab@ceni.cd
🌐 www.ceni.cd

Kinshasa accuse le M23 d'avoir perpétré un nouveau massacre dans le groupement de Kisigari

Colère vive à Kinshasa après un nouveau massacre perpétré, dans la nuit du 9 au 10 octobre 2023, dans le groupe Kisigari (territoire de Rutshuru) par les « terroristes » du M23.

ECONEWS

Dans un communiqué daté du 10 octobre 2023 et signé par le porte-parole du gouvernement de la province du Nord-Kivu, Kinshasa accuse les « terroristes » du M23 d'avoir perpétré un nouveau massacre dans le groupement Kisigari, dans le territoire de Rutshuru. Kinshasa fonde ses accusations par le fait que ces massacres, commis dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 octobre 2023, ont eu lieu dans une zone sous contrôle de la coalition M23/armée rwandaise. Le communiqué note que cet énième massacre imputé au M23 a particulièrement ciblé sept (7) compatriotes dont les notables et chefs des villages.

De ce fait, Kinshasa appelle à la Force régionale de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est, au Mécanisme conjoint de vérification élargie, au Mécanisme ad hoc de vérification de « prendre toutes les dispositions nécessaires pour éclairer l'opinion nationale et internationale sur ce massacre de trop, véritable crime contre l'humanité, et d'en tirer toutes les conséquences ».

Quant à la reprise des combats sur le front de l'Est, Kinshasa continue à nier son implication sur les attaques menées contre le M23 par des groupes d'auto-défense, principalement les « Wazalendo ».

Si le M23 affirme toujours

l'implication des FARDC dans cette résurgence des combats, cette allégation est constamment démentie par les autorités congolaises par la voix du lieutenant-colonel Guillaume Ndjike Kaiko, porte-parole du gouverneur-militaire du Nord-Kivu.

A Kinshasa, on se dit toujours respectueux du cessez-le-feu signé dans le cadre aussi bien du processus de Luanda que de Nairobi.

Au regard de la reprise des hostilités dans les territoires sous contrôle du M23, le facilitateur désigné de l'EAC dans la crise congolaise, l'ancien président kenyan, Uhuru Kenyatta, a, une fois de plus, lancé un appel au dialogue entre toutes les parties au conflit, estimant cette option demeure la seule issue possible pour « donner une chance au retour à la paix et à la recherche d'une solution non militaire à la crise dans la région ».

Ce qui n'est pas de l'avis de Kinshasa qui a exclu tout dialogue avec le M23 tant qu'il va se mettre en dehors du processus de paix de Luanda et de Nairobi.

BINTOU KEITA ENFONCE LE CLOU

Présente, lundi 9 octobre à Genève (Suisse), au dialogue interactif renforcé sur les rapports du haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'équipe d'experts internationaux sur la situation des droits de l'homme en RDC,

Mme Bintou Keita, cheffe de la Monusco, a condamné avec la plus grande fermeté l'escalade de violence entre le M23 et d'autres groupes armés dans l'Est de la RDC, qui a provoqué, selon elle, le déplacement de plus de 94.000 personnes au cours de ces 10 derniers jours.

« J'appelle le M23 à dé-

manteler son administration parallèle et revenir sur les positions sur terrain telles que reprises dans la feuille de route de Luanda. Leur présence et activisme aggravent la situation humanitaire et les droits de l'homme », a-t-elle déclaré.

De l'avis de Bintou Keita, la mise en œuvre de la feuille de

route de Luanda est la solution possible à cette crise. Aussi, a-t-elle réaffirmé le soutien de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) au processus politique et aux opérations militaires visant à garantir le désarmement des groupes étrangers et armés.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU



CABINET DU GOUVERNEUR

Porte-Parole

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01/0033 /CAB/PP/23

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo informent l'opinion nationale et internationale que, comme à Kishishe, les terroristes du M23/RDF viennent de commettre un massacre sur les populations RDCongolaises dans la nuit du lundi 09 au mardi 10 octobre 2023 dans le groupement Kisigari en Territoire de Rutshuru, sous prétexte que ces dernières collaborent avec les Wazalendo dit patriotes.

D'après le renseignement fiable en notre possession, ce énième massacre a eu lieu dans la zone sous contrôle des terroristes du M23/RDF et a ciblé sept compatriotes dont les notables et chefs des villages.

Nous en appelons donc à la Force Régionale de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est, au Mécanisme Conjoint de Vérification Elargie ainsi qu'au Mécanisme Ad Hoc de Vérification de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éclairer l'opinion nationale et internationale sur ce massacre de trop, véritable crime contre l'humanité et d'en tirer toutes les conséquences.

Fait à Goma, le 10 OCT 2023

NDJIKE KAIKO Guillaume
Lieutenant-Colonel

Steve Mbikayi répond aux « élucubrations » de Corneille Nangaa

Dans son asile injustifié, Corneille s'adonne allégrement aux petites sorties médiatiques assassines contre le Président de la République. Ses dernières déclarations ont porté notamment sur le deal qui existerait entre le Président actuel et son prédécesseur. Ensuite, il s'est attardé sur les menaces proférées par le Chef contre quiconque mettrait en péril la sécurité du pays.

S'agissant du deal, qu'il ait existé ou pas, ce n'est pas à l'ordre du jour. Encore faudrait-il que lui qui en serait co-rédacteur nous en produise un exemplaire authentique. Et même là, parce qu'il en parle comme étant un complot contre la République et la démocratie, lui-même mériterait un châtement de la nation. Félix n'avait pas gagné. Et patate, patate !

Une fois pour toutes, nous allons raisonner par l'absurde

pour clore ce débat.

Nous renvoyons Corneille Nangaa et d'autres chantres de cette baliverne à la bible. Genèse 27-29. Après qu'Isaac eut béni Jacob à la place de son frère Esaü à qui la bénédiction était initialement destinée, il dit à Jacob : « Que des nations te soient assujetties, que devant toi, des peuples se prosternent ! Soit le chef de tes frères... »

Malgré l'insistance d'Esaü sollicitant une autre bénédiction de son père, bien qu'ayant découvert que Jacob a été béni par ruse à la place de son frère, Isaac dit à Esaü : Tu seras assujetti à ton frère. Mais errant ça et là...

Au vu de ce qui précède, au cas où Corneille Nangaa, ses co-rédacteurs et les auteurs intellectuels du supposé deal auraient confié le pouvoir à Fatshi, nous concluons qu'ils sont des instruments que Dieu

aurait utilisés pour donner les rênes du pays à l'élu qui en était prédestiné. Merci de ne plus nous chanter toujours la même antienne. Ce faux débat est clos.

Venons-en à la déclaration du président. Je n'hésiterai pas à écraser ceux qui jouent avec la sécurité de notre pays... Je m'attaquerai sans hésitation, sans remords à tout Congolais qui mettrait en danger la sécurité et la stabilité de notre pays... Qu'est-ce que Corneille et consorts auraient voulu entendre de la bouche du garant de la nation si ce n'est que mettre en garde les déstabilisateurs du pays? Si l'idée du Chef était réellement d'écraser ses compatriotes aurait-il fait pareille déclaration en public? Même le dictateur le plus insensé ne le ferait pas.

Il est bien clair que même ceux qui font de cette déclaration leur fonds de commerce, ils

croient le contraire dans leur for intérieur. Auraient-ils voulu que le président déclarât qu'il inviterait les criminels et autres rebelles à une partie de tennis? C'est intentionnellement que les adversaires politiques sortent cette déclaration de son contexte.

En embrassant la carrière politique, notre ami Naanga devait apprendre à s'assumer.

Devenu président d'un parti politique, la garde rapprochée qui lui a été donnée en qualité d'ancien président de la CENI lui a été retirée par le nouveau président de cette institution citoyenne, et non par le président de la République, car la garde ne lui avait pas été donnée en qualité de président d'un parti politique. Pris de panique, le nouveau politicien a préféré prendre la poudre d'escampette pour se mettre à pérorer de l'extérieur avec acharnement, à l'instar de cet autre journaliste Péreureur

dont les Congolais ont fini par se lasser. C'est burlesque !

Dans un pays où tous les opposants disent tout haut ce qu'ils pensent, se retrouver comme seul politicien en exil ne lui confère aucune crédibilité. Le candidat président qui aime tant son peuple a-t-il choisi de se mettre à l'abri en laissant son peuple dans la queue d'un loup? S'il est couard à ce point, il ferait mieux d'embrasser une autre carrière.

Plutôt que de se perdre dans des petites déclarations sans tête ni queue, les adversaires du PR feraient mieux d'affûter leurs armes pour des débats contradictoires qui nous mettront bientôt face à face pendant la campagne électorale.

C'est sur ce terrain que nous les attendons de pied ferme.

STEVE MBIKAYI
DÉPUTÉ NATIONAL

Après la revue à Kinshasa du portefeuille de la Banque mondiale, le temps est à l'harmonisation depuis Marrakech

Après la séance de mise au point du portefeuille de la Banque mondiale (BM) à Kinshasa, en marge d'une réunion tenue récemment à Kinshasa entre le Gouvernement et ses principaux bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, le ministre des Finances, présent à Marrakech, au Maroc, qui accueille les assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) a eu une séance de travail avec le département Afrique de la Banque mondiale, conduit par Mme Victoria Kwakwa, présidente adjointe de la BM pour l'Afrique de l'Est et du Centre. Une occasion de se mettre d'accord sur les engagements de la BM et planifier l'avenir.

Après la séance de mise au point du portefeuille de la Banque mondiale (BM) à Kinshasa, en marge d'une réunion tenue récemment à Kinshasa entre le Gouvernement et ses principaux bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, le ministre des Finances, présent à Marrakech, au Maroc, qui accueille les assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) a eu une séance de travail avec le département Afrique de la Banque mondiale, conduit par Mme Victoria Kwakwa, présidente adjointe de la BM pour l'Afrique de l'Est et du Centre. Une occasion de se mettre d'accord sur les engagements de la BM et planifier l'avenir.

ECONEWS

En marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, et le ministre d'Etat en charge du Budget, Aimé Boji Sangara, ont échangé, mercredi 10 octobre à Marrakech, au Maroc avec la vice-présidente de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Est et du Centre, Victoria Kwakwa, sur le renforcement du partenariat BM-RDC.

Dans son compte X (twitter), le cabinet du ministre des Finances indique que « cette réunion s'est focalisée sur le cadre macroéconomique, les infrastructures, les mines, la diversification de l'économie, le développement du capital humain, etc. pour lesquels les investissements et les réformes doivent se poursuivre et les acquis doivent être préservés ».

La même source rapporte que la vice-présidente de la BM a félicité le Gouvernement congolais pour divers progrès réalisés, en particulier « le succès qu'a connu la gratuité de l'enseignement ayant abouti à la scolarisation de près de quatre (4) millions d'enfants supplémentaires surtout dans les zones reculées ».

Pour le ministre des Finances, le gouvernement congolais se réjouit d'excellentes relations avec la BM et son

rôle dans le financement des infrastructures du pays, promettant de ne ménager aucun effort pour « implémenter les réformes en cours, et finaliser le programme avec le FMI dans le cadre de la FEC (Facilité élargie de crédit) ».

Les assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont débuté, le 9 octobre à Marrakech. Le FMI et la BM tiennent leurs réunions annuelles en Afrique pour la première fois depuis 50 ans alors qu'ils font face à un nombre croissant de critiques selon lesquelles les pays les plus pauvres sont sous-représentés au sein des deux institutions.

Tous deux ont récemment annoncé leur intention d'accorder à l'Afrique des sièges supplémentaires au sein de leurs conseils d'administration.

Le thème de la confé-



rence était clair lundi lors de la réunion de Marrakech, même si les détails définitifs devaient encore être discutés.

« Si nous construisons un pont permettant aux capitaux

de circuler, cela ferait la différence, l'Afrique s'en sortirait bien », a déclaré la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, aux délégués.

Souvent prêteurs en dernier ressort, le FMI et la BM utilisent des milliards de dollars US en prêts et en aide pour soutenir les économies en difficulté et encourager les pays déficitaires à mettre en œuvre des réformes qui, selon eux, favorisent la stabilité et la croissance.

Mais les critiques - y compris des responsables de toute l'Afrique - ont déclaré

que les politiques qui refusent aux économies l'accès au crédit et aux prêts en l'absence de budgets équilibrés obligent souvent les gouvernements à faire des choix impossibles, notamment une réforme fiscale ou une réduction des subventions à l'alimentation ou à l'énergie.

L'Afrique est également parmi les endroits les plus vulnérables aux effets du changement climatique, les critiques appelant la Banque mondiale et le FMI à prendre davantage en compte la résilience climatique dans leurs prises de décision.



A peine inauguré, le Centre de négoce de Musompo à Kolwezi fait déjà polémique

Trois jours après l'inauguration par Felix Tshisekedi du Centre de négoce de Musompo à Kolwezi, les exploitants artisanaux de cuivre et de cobalt et la société civile élèvent la voix. Ils dénoncent l'ouverture de ce marché sans que les conditions soient réunies préalablement avec la création des zones légales d'exploitation artisanale. Cela risque de renforcer le pillage des minerais sur les sites des sociétés industrielles et entacher le cobalt de la RDC dont 20 % proviennent de l'exploitation artisanale.

Le Centre de négoce de Musompo à Kolwezi abrite des comptoirs d'achat du cuivre et du cobalt artisanal et un laboratoire pour évaluer la qualité du minerai. Mais sans parcelles déterminées, les exploitants artisanaux accusent le gouvernement congolais de placer la charrue avant le

boeuf. Papy Nsenga est l'un d'eux. « On a inauguré le centre, mais d'où viendra le minerai pour alimenter le marché de Musompo ? Nous n'avons pas de zone d'exploitation artisanale, l'État devait commencer par là. »

Freddy Kasonogo, directeur de l'Observatoire des ressources naturelles, s'interroge. « Est-ce que l'inauguration répond à la question sur comment assurer la traçabilité du site d'exploitation à la commercialisation ? La réponse est non, parce que jusque-là nous avons des creuseurs qui volent du minerai des entreprises privées ou de la Gécamines. »

De son côté, Franck Fwamba de la plate-forme « Touche pas à mon Cobalt » demande à l'État de céder ce centre à l'entreprise générale du Cobalt, EGC, un établissement public qui a le monopole d'achat du cuivre et du

cobalt artisanal. « EGC, c'est l'outil de contrôle du cobalt et du cuivre artisanal. EGC va aider à assainir la chaîne parce qu'on aura des sites que la Gécamines va mettre à la disposition de EGC. »

Pour rappel, c'est le 5 octobre 2023 que le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, accompagné d'une forte délégation ministérielle, a inauguré le Centre de négoce de Musompo à Kolwezi, dans la province du Lualaba.

Construit par l'entreprise Mining Engineering Services (MES), ce centre de négoce devrait jouer un rôle important dans la démarche de formalisation de l'activité artisanale en vue d'assurer le contrôle total des flux de minerais ainsi que des revenus issus de cette activité à travers la province. Son opérationnalisation favorisera la mise en place d'une traçabilité

de la production de différents flux financiers des taxes, frais administratifs et redevances liés à l'activité minière artisanale en partant du puits jusqu'à l'exportation. Pour ce faire, une plateforme de digitalisation des données et de gestion automatisée est à ce jour opérationnelle.

Cette plateforme a été conçue en s'inspirant d'un modèle réussi dans le secteur des 3T. Il s'agit du logiciel MINETAG.

A cet effet, Mining Engineering Services (MES) s'est chargé de redimensionner l'ouvrage en prenant en compte le volume de minerais à traiter, les activités liées aux opérations de prise en charge du flux matériel de minerais ainsi que des activités connexes comme les banques, les laboratoires, les réfectoires, le parking et d'autres besoins utilitaires.

Le Centre de négoce de

Musompo a plusieurs compartiments, notamment des points de contrôle ainsi que d'entrées et sorties, des cabines de sécurité, d'une grande zone d'échantillonnage, de cent (100) hangars (dépôts), de quatre (4) ponts basculeurs de 100 MT de capacité, de trois (03) laboratoires, d'un (1) restaurant principal, d'un (1) parking pouvant contenir 100 gros camions, de quatre (4) agences de banques commerciales, de deux (2) bunkers pour la radioactivité, d'un (1) supermarché, d'un (1) garage d'entretien pour véhicules, de deux (2) stations-service. Le Centre dispose également de 15 pavillons de logement des chauffeurs et restaurant, de plusieurs espaces de bureaux, de 76 lampadaires solaires ainsi que des provisions pour les maisons et les bâtiments dans la perspective de son extension.

Avec RFI



BANQUE CENTRALE DU CONGO

NOTE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

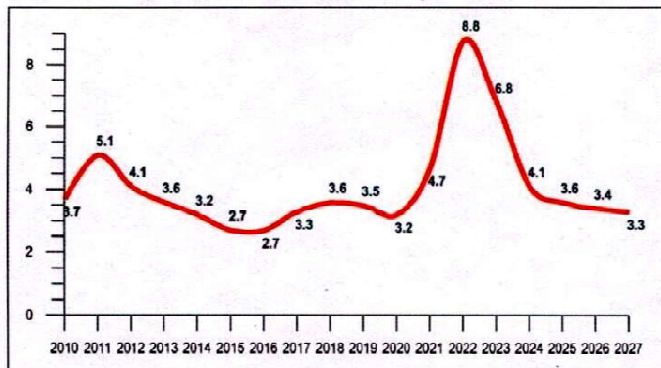
Numéro 9.4/2023, semaine du 22 au 29 septembre 2023

CONJONCTURE ECONOMIQUE EN BREF

I. Evolution de la conjoncture économique internationale et régionale

- Le rapport de l'OCDE renseigne une baisse de l'inflation globale, bien qu'elle demeure largement supérieure aux objectifs à moyen terme des banques centrales, particulièrement celles des économies avancées. Dans ces conditions, l'orientation de la politique monétaire devrait demeurer restrictive jusqu'à ce que l'inflation s'inscrive durablement en baisse. Les dernières prévisions renseignent une inflation mondiale à 6,8% en 2023 contre 8,8% en 2022.

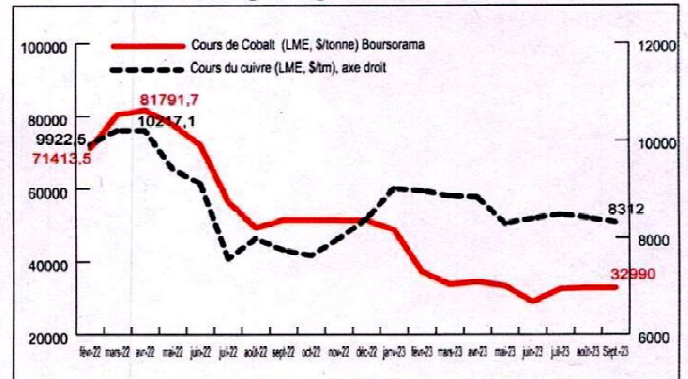
Graphique 1. Evolution de l'inflation mondiale entre 2010 et 2027 (en %)



Source: BCC, sur base des données recueillies dans le Site Web Statista 2023.

- Au niveau régional, il est noté le niveau élevé de l'inflation en 2023 reflétant la hausse de l'inflation importée, consécutivement aux effets du conflit russo-ukrainien ainsi qu'aux incertitudes géopolitiques à travers le monde. Dans cet environnement, les banques centrales ont durci davantage leurs politiques monétaires à l'effet d'engager les économies sur le chemin de désinflation pour le reste de l'année courante et pour 2024.
- S'agissant de l'évolution des cours des produits miniers exportés par la RDC, d'une semaine à l'autre, il est noté une augmentation du cours du cuivre de 1,8% ; se situant à 8.312,00 USD la tonne au 29 septembre. Cependant, le prix du cobalt est resté au même niveau de 32.990,00 USD la tonne.
- D'une semaine à l'autre, les prix des principaux produits alimentaires importés par la RDC ont connu une tendance baissière, à l'exception de graine de Soja. En effet, d'une semaine à l'autre, les prix du blé, du maïs, et du riz ont baissé de 5,6% ; 4,4% ; et de 2,0% respectivement.

Graphique 2. Evolution mensuelle des prix des principaux produits miniers exportés par la RDC



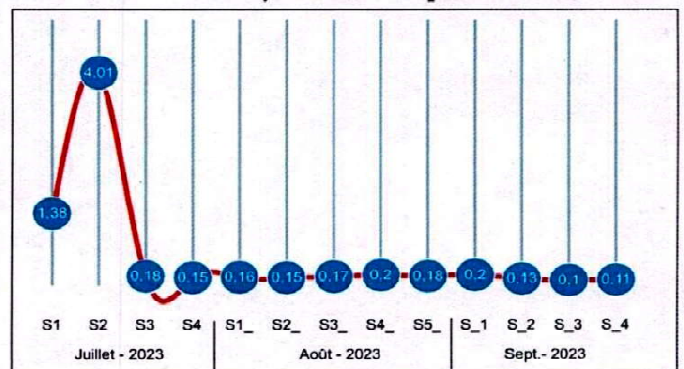
Source: BCC, sur base des données de Bourse-les échos, Boursorama.com, et Goldrate24.fr.

II. Evolution des principaux indicateurs de la conjoncture économique de la RDC

2.1. Evolution de la croissance économique et de l'inflation

- Sur la base des données de production à fin juin, la croissance économique est estimée à 6,2% en 2023 venant d'une prévision initiale de 6,8% ; et une réalisation de 8,9% en 2022.
- Au cours de la quatrième semaine du mois de septembre 2023, l'inflation hebdomadaire s'est maintenue à son niveau de la semaine précédente, soit à 0,1% ; portant le cumul à 18,1%. En rythme mensuel, l'inflation a ralenti pour le deuxième mois consécutif à 0,5% en septembre venant de 0,9% et 5,8% en août et juillet respectivement. Ce résultat atteste de la poursuite de la désinflation à la faveur de la mise en œuvre effective des mesures de stabilisation, ainsi que de la baisse des prix des produits alimentaires importés par la RDC.

Graphique 3. Comportement de l'inflation hebdomadaire au cours des mois de juillet, août et septembre 2023 (en %)



Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS.

MCM

- Ce résultat atteste de la poursuite et de la consolidation de la désinflation à la faveur de la mise en œuvre effective des mesures de stabilisation. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 21,9% contre 23,5 à la deuxième semaine du mois de juillet écoulé.

Tableau 1. Evolution de l'inflation mensuelle et en glissement annuel en 2023 (en %)

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	Sept-23
Inflation mensuelle	2,54	1,59	1,47	1,01	0,79	2,29	5,79	0,86	0,53
Inflation en glissement annuel	15,47	16,82	16,89	16,87	16,57	17,7	23,34	22,62	21,86

Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS.

2.2. Comportement du taux de change

- Au 29 septembre 2023, le taux de change indicatif s'est globalement maintenu à son niveau du 22 septembre courant à 2.487,16 CDF le dollar américain ; soit une légère appréciation hebdomadaire de 0,1%. Au marché parallèle, le franc congolais a connu une très faible dépréciation de 0,4% ; situant le cours de change à 2.546,67 CDF le dollar américain.

Tableau 2. Evolution du taux de change interbancaire et parallèle

Date	Cours indicatif		Cours parallèle			
	Moyen	Var. (%)	Acheteur	Vendeur	Moyen	Var. (%)
<i>Evolution mensuelle du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
30-déc-22	2016,6		2126,6	2150,0	2138,3	
31-janv-23	2032,5	-0,8	2190,0	2250,0	2220,0	-3,7
28-févr-23	2036,0	-0,2	2291,7	2311,0	2301,4	-3,5
31-mars-23	2036,3	-0,02	2318,0	2326,0	2322,0	-0,9
28-avr-23	2230,6	-8,7	2331,0	2346,0	2338,5	-0,7
31-mai-23	2316,5	-3,7	2350,0	2361,0	2355,5	-0,7
29-juin-23	2411,9	-4,0	2418,3	2437,2	2427,8	-3,0
31-juil-23	2427,9	-0,7	2433,0	2541,0	2487,0	-2,4
31-août-23	2488,8	-2,4	2465,0	2495,0	2480,0	0,3
29-sept-23	2487,2	0,1	2535,8	2557,5	2546,7	-2,6
<i>Evolution hebdomadaire du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
28-juil-23	2469,5		2530,0	2558,0	2544,0	
04-août-23	2425,1	1,8	2405,0	2482,0	2443,5	4,1
11-août-23	2435,6	-0,4	2427,0	2456,0	2441,5	0,1
18-août-23	2457,0	-0,9	2440,0	2486,0	2463,0	-0,9
25-août-23	2465,7	-0,4	2495,0	2526,0	2510,5	-1,9
01-sept-23	2508,3	-1,7	2468,0	2495,0	2481,5	1,2
08-sept-23	2555,8	-1,9	2508,0	2545,0	2526,5	-1,8
15-sept-23	2387,9	7,0	2518,3	2558,3	2538,3	-0,2
22-sept-23	2486,2	-3,9	2523,3	2550,0	2536,7	0,1
29-sept-23	2487,2	0,0	2535,8	2557,5	2546,7	-0,4
<i>Evolution journalière du taux de change (semaine sous analyse)</i>						
01-sept-23	2508,3	1,2	2468,0	2495,0	2481,5	-0,1
04-sept-23	2493,5	-0,8	2472,0	2500,0	2486,0	-0,2
05-sept-23	2376,1	0,6	2475,0	2505,0	2490,0	-0,2
06-sept-23	2495,6	-4,8	2482,0	2516,0	2499,0	-0,4
07-sept-23	2477,6	0,7	2496,0	2525,0	2510,5	-0,5
08-sept-23	2555,8	-3,1	2508,0	2545,0	2526,5	-0,6
11-sept-23	2271,2	12,5	2544,0	2586,0	2565,0	-1,5
12-sept-23	2451,9	-7,4	2506,0	2555,0	2530,5	1,4
13-sept-23	2276,9	7,7	2500,0	2536,0	2518,0	0,5
14-sept-23	2417,3	-5,8	2515,8	2551,7	2533,8	-0,6
15-sept-23	2367,9	1,2	2518,3	2558,3	2538,3	-0,2
18-sept-23	2466,2	-3,2	2511,7	2548,3	2530,0	0,3
19-sept-23	2455,7	0,4	2521,7	2533,3	2527,5	0,1
20-sept-23	2486,2	-1,2	2522,5	2550,0	2536,7	-0,3
21-sept-23	2486,2	0,0	2522,5	2547,5	2535,0	0,1
22-sept-23	2489,2	-0,1	2523,3	2550,0	2536,7	-0,1
25-sept-23	2435,0	2,2	2525,0	2550,0	2537,5	0,0
26-sept-23	2486,8	-2,1	2525,5	2552,5	2539,0	-0,1
27-sept-23	2431,9	2,3	2527,5	2552,5	2540,0	0,0
28-sept-23	2453,9	-0,9	2535,0	2557,5	2546,3	-0,2
29-sept-23	2487,2	-1,3	2535,8	2557,5	2546,7	0,0

Source: Banque Centrale du Congo.

II. Facteurs de risque et recommandations

3.1. Facteurs de risque

Au plan externe

- La poursuite des politiques monétaires restrictives par les grandes banques centrales du monde pour maîtriser l'inflation ;
- La persistance des effets négatifs du conflit russo-ukrainien sur l'économie mondiale.

Au plan interne

- La poursuite de la guerre dans la partie Est du pays ;
- La persistance des effets économiques des chocs.

3.2. Recommandations

- L'exécution continue des mesures de stabilisation prises par le Gouvernement et par la Banque centrale ;
- Le maintien de la surveillance rapprochée des facteurs de la liquidité par la Banque centrale ;
- Le maintien de la suppression des paiements en cash aux guichets de la BCC ;
- La poursuite du respect du pacte de stabilité consacrant le non financement monétaire de déficits de l'Etat ;
- La mise en place des politiques de diversification de l'économie ;
- La poursuite des réformes économiques retenues dans le cadre du programme avec le FMI. ■

MOM

Les avocats de Stanis Bujakera montent au créneau**« Lui accorder la liberté, même provisoire, n'entravera pas le cours de la procédure »**

Journaliste à actualite.cd, média en ligne diffusé depuis Kinshasa, et correspondant de Jeune Afrique et de l'agence Reuters, Stanis Bujakera Tshiamala est toujours en détention à la prison centrale de Makala pour un article paru dans Jeune Afrique dont il n'a été cependant

pas l'auteur. Dimanche à Kinshasa, ses avocats sont montés au créneau, exigeant sa libération provisoire pour qu'il compare à son procès en homme libre. « Lui accorder la liberté, même provisoire, n'entravera pas le cours de la procédure », ont-ils lancé. Communiqué.

Conférence de presse du collectif d'Avocats et Conseil du Journaliste Stanis BUJAKIRA TSHAMALA, en détention au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Makala (CPRK)

I. FAITS ET RETROACTES

En rapport avec l'affaire, enrôlée sous RMP 38.685/Pro 23/BAS, qui l'oppose au Parquet de Grande Instance (PGI) de Gombe, nous, le collectif d'Avocats de Stanislas BUJAKERA TSHIAMALA, Directeur de publication adjoint du site Actualite.cd et journaliste congolais correspondant des médias Jeune Afrique et Reuters, portons à l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale sur les faits ci-après :

- Le 08 septembre 2023, celui-ci a été arrêté à l'aéroport international de Ndjili, à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), au moment où il s'apprêtait à prendre son avion pour se rendre à Lubumbashi, principale ville de la province du Haut Katanga, dans l'Est de la République Démocratique du Congo.
- Cette arrestation a été opérée par des éléments de la Police nationale Congolaise (PNC) pendant que notre client se trouvait en plein exercice de sa profession de journaliste. En effet, le voyage qu'il entreprenait était strictement d'ordre professionnel.
- Cette arrestation d'un journaliste pendant et à l'occasion de l'exercice de sa profession, faisait suite de la publication le 31 août 2023 d'un article sur le site du Magazine Jeune Afrique intitulé : « Mort de Chérubin OKENDE en RDC : Les renseignements militaires ont-ils joué un rôle ? »

- Cet article revenait sur le meurtre de Chérubin OKENDE, député national, ancien ministre des Transports et Porte-parole de « Ensemble pour la République », parti politique d'opposition proche à Moïse KATUMBI, commis à Kinshasa dans la nuit du 12 au 13 juillet 2023.
- L'article reprenait quelques éléments relatifs aux circonstances de l'enlèvement et du meurtre de OKENDE repris d'une note confidentielle du Département de la sécurité intérieure de l'Agence nationale des Renseignements (ANR).
- Le Magazine Jeune Afrique ainsi que plusieurs autres médias nationaux et internationaux affirment avoir eu accès à cette note confidentielle provenant du

Département de la sécurité intérieure de l'ANR.

- Cet article est signé « La rédaction ». De ce fait, il n'est nullement l'œuvre de Stanislas BUJAKERA TSHIAMALA, notre client, qui aux termes de la loi ne peut en assumer la moindre responsabilité.
- Pour le Parquet de Grande Instance de Gombe, qui poursuit notre client, cette note confidentielle provenant du Département de la sécurité intérieure de l'ANR et sur base de laquelle ledit article a été écrit, par le Magazine, est un faux.

- Toujours selon le Parquet, Stanislas BUJAKERA TSHIAMALA a été identifié comme étant le premier diffuseur de ce document dans un groupe WhatsApp, après l'avoir reçu d'un compte Telegram.
- Le Parquet affirme malheureusement qu'il ignore l'identité du propriétaire du compte Telegram qui aurait envoyé ou même distribué (en premier) ladite note confidentielle.
- Aussi, c'est faute de retrouver les identifiants complets de ce compte Telegram, que le Parquet accuse notre client d'avoir lui-même fabriqué et distribué ce document à d'autres journalistes.
- Finalement, les quatre préventions retenues contre lui sont : « faux en écriture, falsification des sceaux de l'Etat », « propagation de faux bruits », et « transmission de messages erronés et contraires à la loi ».

II. ANALYSES AU REGARD DU DROIT

1. De La détention irrégulière de Stanislas BUJAKERA TSHIAMALA

A la suite de son arrestation, le 8 septembre à 20h30, notre client n'a pas eu droit à la visite de ses employeurs, sa famille ni même celle de ses Avocats avant le lendemain, 9 septembre à neuf heures du matin.

Ce refus de visite en faveur de notre client a violé les prescrits de l'article 18 alinéa 3 de la Constitution de la RDC au sens desquelles « La personne gardée à vue a le droit d'entrer immédiatement en contact avec sa famille ou avec son conseil ».

Au jour de son transfert au Parquet, notre client a été entendu sur procès-verbaux autour des faits ci-dessus et a fourni aux autorités judiciaires toutes les informations nécessaires à la bonne

instruction de l'affaire.

Nonobstant sa pleine et libre collaboration avec le Parquet, celui-ci l'a mis sous Mandat d'Arrêt Provisoire (MAP) l'après-midi du 11 septembre 2023, avant de le transférer au CPRK trois jours plus tard.

Des son transfert au Parquet, son collectif d'Avocats a introduit une requête tendant à obtenir sa mise en liberté provisoire, notamment au regard des éléments prévus par les articles 27 et 28 du Code de procédure pénale.

Cette requête qui n'a nullement retenu l'attention du Parquet a été réitérée par les Avocats devant le Tribunal de Paix de Gombe, siégeant en Chambre de conseil et qui a, le 15 septembre 2023 rendu une Ordonnance confirmant la détention de notre client pour une durée de 15 jours supplémentaires.

Devant le Tribunal de Grande Instance de Gombe siégeant en Chambre de conseil en appel formé par les Avocats contre cette Ordonnance, les juges ont, à nouveau rejeté la demande de liberté provisoire pour BUJAKERA.

De manière incompréhensible, dans leurs très brèves motivations, toutes les deux Ordonnances, qui confirment sa détention, estiment que « la fuite » de notre client « est à craindre ».

A ce jour, plus de quinze jours après le prononcé du Tribunal de Paix de Gombe, notre client est maintenu en détention sans la moindre justification légale et en violation des dispositions des articles 27 et 28 du Code de procédure pénale.

Une requête introduite par



LIBEREZ STANIS BUJAKERA

La détention de ce journaliste résonne comme un attentat contre les professionnels de la presse

instruction de l'affaire.

Nonobstant sa pleine et libre collaboration avec le Parquet, celui-ci l'a mis sous Mandat d'Arrêt Provisoire (MAP) l'après-midi du 11 septembre 2023, avant de le transférer au CPRK trois jours plus tard.

Des son transfert au Parquet, son collectif d'Avocats a introduit une requête tendant à obtenir sa mise en liberté provisoire, notamment au regard des éléments prévus par les articles 27 et 28 du Code de procédure pénale.

Cette requête qui n'a nullement retenu l'attention du Parquet a été réitérée par les Avocats devant le Tribunal de Paix de Gombe, siégeant en Chambre de conseil et qui a, le 15 septembre 2023 rendu une Ordonnance confirmant la détention de notre client pour une durée de 15 jours supplémentaires.

Devant le Tribunal de Grande Instance de Gombe siégeant en Chambre de conseil en appel formé par les Avocats contre cette Ordonnance, les juges ont, à nouveau rejeté la demande de liberté provisoire pour BUJAKERA.

De manière incompréhensible, dans leurs très brèves motivations, toutes les deux Ordonnances, qui confirment sa détention, estiment que « la fuite » de notre client « est à craindre ».

A ce jour, plus de quinze jours après le prononcé du Tribunal de Paix de Gombe, notre client est maintenu en détention sans la moindre justification légale et en violation des dispositions des articles 27 et 28 du Code de procédure pénale.

Une requête introduite par

le Parquet ne nie pas cependant le fait que tous les échanges pour lesquels il est poursuivi ont été fait par celui-ci exclusivement dans le cadre de sa profession journalistique.

Le Parquet ne nie pas que le voyage qu'il effectuait faisait partie de l'exercice de sa profession au regard des dispositions pertinentes du Code du travail relatives aux « voyages professionnels » dans le cadre d'un contrat d'embauche.

Finalement, les faits pour lesquels notre client est poursuivi n'ont été tirés que des actes journalistiques pour lesquels il a été sollicité à plusieurs reprises par le Parquet sur les sources de son information, en violation de la loi.

III. DES RECOMMANDATIONS DU COLLECTIF

Au regard des faits et analyses ci-dessus, le collectif d'Avocats de Stanislas BUJAKERA TSHIAMALA estime qu'à ce jour rien ne justifie la détention provisoire de celui-ci, qui est un journaliste particulièrement reconnu dans son pays comme à l'international et dont la rigueur et le professionnalisme sont très largement appréciés.

De même, pour le collectif, aucun élément tangible n'indique à ce jour, qu'il pourrait tenter de se soustraire à la justice tant son domicile est connu, que son identité ne soulève le moindre doute, encore que des indices sérieux de culpabilité allégués par le Parquet ne semblent nullement établis.

Lui accorder la liberté, même provisoire n'entravera pas le cours de la procédure, étant entendu que notre client a fourni toutes les garanties qui permettent à la justice d'établir qu'il ne peut aucunement faire obstruction et qu'il est pleinement disposé à coopérer en cas de besoin.

C'est à ce titre que nous réitérons notre requête, recommandant à l'autorité judiciaire compétente de daigner accorder à notre client le bénéfice d'une liberté provisoire afin de lui permettre de comparaître au reste des procédures en homme libre.

KINSHASA, LE 08 OCTOBRE 2023

COLLECTIF DE DÉFENSE DE STANISLAS BUJAKERA TSHIAMALA

Israël-Gaza : l'Afrique réagit

États-Unis, Européens et de nombreuses capitales dans le monde ont condamné avec vigueur samedi et dimanche les attaques du Hamas contre Israël. L'Afrique, où de nombreuses voix se sont élevées, n'est pas en reste. Voici les principales réactions. L'appel à la désescalade domine.

L'Union africaine (UA), l'organisation panafricaine, a appelé dès le 7 octobre au soir, à la fin du conflit entre Israël et le groupe palestinien Hamas, qui a fait des centaines de morts depuis samedi. Le président de la Commission de l'UA Moussa Faki Mahamat a demandé aux deux parties de « revenir, sans conditions préalables, à la table des négociations pour mettre en œuvre le principe de deux États vivant côte à côte », dans un communiqué publié samedi soir par le bloc de 55 membres sur X (ex-Twitter).

À la suite de l'attaque la plus meurtrière sur son territoire depuis sa création, Israël a officiellement déclaré la guerre dimanche au Hamas après l'offensive inédite lancée la veille par le mouvement islamiste palestinien depuis Gaza, dont le bilan s'élève à plus d'un millier de morts au total.

Plusieurs chefs d'État ont appelé à la désescalade de la violence, comme le Kényan William Ruto : « Le Kenya maintient fermement que rien ne justifie le terrorisme, qui constitue une menace grave à la paix et la sécurité internationales », a-t-il écrit sur le réseau social X (anciennement Twitter). « Compte tenu du

contexte complexe et délicat de la situation sécuritaire en Israël-Palestine, le Kenya appelle également à la désescalade de la violence et exhorte toutes les parties à s'abstenir de toute nouvelle action militaire », a-t-il ajouté.

Le Togo s'est exprimé par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey. « Le Togo condamne fermement l'attaque terroriste du Hamas contre des civils israéliens. Nous encourageons Israël et le Hamas à continuer le dialogue pour régler les différends. Nous demandons la libération des otages », indique une déclaration publiée sur son compte X (ex-Twitter).

Autre prise de position attendue, celle de l'Égypte. Le Caire a mis en garde contre les « graves conséquences » d'une escalade des tensions entre Israël et les Palestiniens dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères publié samedi par l'agence de presse officielle. Il appelle à « faire preuve d'un maximum de retenue et à éviter d'exposer les civils à un danger supplémentaire ». L'Égypte, voisine d'Israël et médiateur incontournable à chaque nouvelle flambée de violence entre Israël et Gaza avec laquelle elle

partage aussi une frontière, a été le premier pays arabe à normaliser ses relations avec Israël, en 1979. En échange de la normalisation, Le Caire avait récupéré la péninsule du Sinaï, occupée par Israël depuis la défaite arabe de 1967. L'accord de paix avait fait suite à la guerre d'octobre 1973, considérée comme une grande « victoire » en Égypte. Si les gouvernements ont fait la paix, au grand dam des autres États arabes, dans la rue égyptienne, Israël reste un ennemi juré.

DES PAYS QUI PRENNENT FAIT ET CAUSE POUR LES PALESTINIENS

De son côté, l'Afrique du Sud a appelé avec fermeté « à la cessation des hostilités entre Israël et la Palestine ». Pour Pretoria qui défend depuis de longues décennies la cause palestinienne, « la nouvelle conflagration est née de l'occupation illégale continue des terres palestiniennes, de l'expansion continue des colonies, de la profanation de la mosquée Al Aqsa et des lieux saints chrétiens et de l'oppression continue du peuple palestinien », a déclaré samedi soir le Département des relations internationales et de la coopération (Dirco). Par ailleurs, l'Afrique du Sud a dit être « prête à partager son expérience en matière de médiation et de résolution des conflits, comme elle l'a fait sur le continent et dans le monde ».

Dans le pays, la réaction

de l'ANC, le parti de Nelson Mandela, toujours au pouvoir, était aussi très attendue. Le Congrès national africain a affirmé que « les actions des militants palestiniens du Hamas en Israël n'étaient pas surprises » en raison de l'occupation continue des terres palestiniennes par Israël, a dit le porte-parole de l'ANC, Mahlengi Bhengu-Motsir. « Il ne peut plus être contesté que l'histoire de l'apartheid en Afrique du Sud est la réalité de la Palestine occupée », affirme l'ANC.

Même son de cloche du côté de la Tunisie, où la présidence a réagi samedi dans un communiqué diffusé sur sa page Facebook pour exprimer « sa solidarité totale et inconditionnelle avec le peuple palestinien ». Et de conclure par un appel à la communauté internationale pour « prendre ses responsabilités historiques pour mettre fin à l'occupation de la Palestine ».

Algérie est un autre soutien de taille de la cause palestinienne. « L'Algérie suit avec une grande préoccupation l'évolution des agressions brutales israéliennes contre la bande de Gaza », a indiqué, le 7 octobre, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A cet effet, elle « réitère sa demande pour une intervention immédiate de la communauté internationale à travers les instances multilatérales concernées afin de protéger le peuple palestinien de l'oppression et des cri-

mes qui caractérisent le colonialisme israélien ».

QUELQUES INITIATIVES

Certains pays africains poussent pour une résolution pacifique du nouveau conflit. Le Sénégal s'est exprimé par la voix du ministère des Affaires étrangères. Ce dernier se dit « gravement préoccupé » par la reprise des hostilités dans le conflit israélo-palestinien et condamne les attaques à l'origine de cette nouvelle spirale [?] et demande en sa qualité de pays qui préside le Comité des Nations unies « la nécessité de raviver au plus vite les négociations entre les deux parties » pour parvenir à deux États indépendants.

Une autre initiative est venue du royaume du Maroc. Le royaume, qui a également rejoint les accords d'Abraham et établi des relations diplomatiques avec Israël, « exprime sa profonde préoccupation après la détérioration de la situation et au déclenchement des actions militaires dans la bande de Gaza et condamne les attaques contre les civils d'où qu'ils soient », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Dimanche 8 octobre, le roi Mohammed VI, qui préside actuellement la session du Conseil de la Ligue des États arabes, a appelé à la tenue d'une réunion d'urgence au niveau des ministres des Affaires étrangères de l'organisation.

Avec Le Point

ONU : Soutien massif au plan d'autonomie, « seule solution » au différend du Sahara

S'exprimant, mercredi dernier, devant la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, l'universitaire serbe Mihajlo Vucic a indiqué que le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 permet aux populations du Sahara marocain de gérer leurs propres affaires, dans la droite ligne de la Constitution de 2011 et dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Royaume. Il a relevé que la communauté internationale doit exhorter le pays hôte des camps de Tindouf, à participer au processus onusien des tables rondes dans le but de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable à ce conflit régional. « Cette solution ne peut être que dans le cadre de l'intégrité territoriale et l'unité nationale du Maroc », a-t-il affirmé.

De son côté, l'expert camerounais Alphonse Zozime Tamekamta a mis en avant la pertinence et la prééminence du plan marocain d'autonomie, soulignant que 40% des États africains ont ouvert des consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla, reconnaissant ainsi la



souveraineté du Maroc sur son Sahara. Sur le plan économique, il a relevé que le Sahara marocain est devenu un hub continental de commerce et d'investissements, attirant de nombreux entrepreneurs et travailleurs à la recherche d'opportunités, notant que la région participe à l'émergence de l'Afrique, à travers de nombreux projets dans les domaines de la formation, des énergies renouvelables et de l'agriculture. La région accueille par ailleurs de

nombreux événements diplomatiques d'envergure, à l'instar des hautes commissions mixtes entre le Maroc, d'une part, et la Guinée, le Burkina Faso, et la Sierra Leone, d'autre part, a-t-il dit. Notant que l'agenda géopolitique de l'État-hôte des camps de Tindouf fut à l'origine de profondes divisions parmi les États africains et au sein de l'Union africaine (UA), l'expert a relevé que de nombreux pays du continent ont retiré leur reconnaissance de la pseudo

« raso », rejoignant ainsi la légalité internationale.

Par ailleurs, des dizaines d'anciens Chefs d'État et de gouvernements et ministres africains ont lancé l'Appel de Tanger pour l'expulsion de cette entité de l'Union africaine, soulignant que sa présence au sein de l'Union porte préjudice à la crédibilité des institutions continentales, a-t-il rappelé. Et d'ajouter qu'en 2018, l'UA a adopté la décision 693 qui a entériné l'exclusivité des Nations unies en tant que seule instance internationale habilitée à traiter la question du Sahara marocain.

Dans la même veine, le politologue et universitaire rwandais Ismael Buchanan a affirmé que le plan d'autonomie a jeté les fondements pour une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis et dans la droite ligne des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant le soutien international croissant à cette initiative qui jouit de l'appui de plus de 100 pays dans le monde. Évoquant le nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, l'expert a

relevé que ce chantier d'envergure a érigé le Sahara marocain en hub africain pour la stabilité et la prospérité économique. Il a, par ailleurs, indiqué que le pays hôte des camps de Tindouf est « le sponsor principal du séparatisme et de la division sur le continent », notant que ce pays, aux dépens de son peuple, soutient un groupe armé séparatiste aux liens avérés et confirmés avec le terrorisme.

Pour sa part, Teguh Santosa, maître de conférences au département des relations internationales à l'Université islamique de Jakarta, a estimé que le plan d'autonomie est « la solution la plus appropriée » à mettre en place pour promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région. Il a fait remarquer que l'inauguration par de nombreux pays de leurs consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla constitue une « reconnaissance solide » des droits légitimes du Maroc sur son Sahara, relevant que les provinces du Sud vivent au rythme d'une dynamique « impressionnante » de développement.

Avec Le Matin Worldwide

En Israël, l'union sacrée après l'attaque du Hamas

Malgré de profondes divisions politiques, tout le pays se rallie derrière le drapeau israélien après les attaques du Hamas.

Aucun n'aura manqué à l'appel. Il a suffi de quelques heures, le 7 octobre, pour qu'Israël mobilise 300.000 réservistes de son armée : des hommes et des femmes, civils, entraînés, prêts à lâcher leur quotidien confortable pour rejoindre le front contre le Hamas. Dans le pays de 9 millions d'habitants, tout le monde connaît un membre de sa famille ou un ami mobilisé pour mener la guerre et neutraliser la menace terroriste.

«Les Israéliens ne se battent pas pour un dirigeant ou un monarque, ils se battent uniquement pour leur pays, soulève Emmanuel Navon, professeur de relations internationales à l'Université de Tel-Aviv et auteur de *L'Etoile et le Sceptre, histoire diplomatique d'Israël* (Hermann, 2022). Cela produit une manifestation d'unité exceptionnelle.»

«LA SOLIDARITÉ EST INCROYABLE»

Malgré la peur et les ruelles, cette entraide se manifeste à tous les coins des rues des villes israéliennes depuis les attaques terrifiantes du Hamas.

«Le pays se trouve en état de choc, nous raconte Frank Melloul, le PDG de la chaîne franco-israélienne i24 News, depuis Tel-Aviv. Certains parlent de 11 septembre israélien, mais il s'agit davantage d'un Bataclan géant où les terroristes, au lieu d'entrer dans une salle de concert, se sont promenés dans des villes, sont entrés dans les maisons et ont abattu des civils. Mais la solidarité est incroyable : il y a des files d'attente partout pour donner son sang, les gens ouvrent leur maison à ceux qui ont perdu la leur, ils livrent de la nourriture aux forces armées...» Israël fait bloc, après avoir montré ses failles.

Depuis janvier, chaque samedi, des dizaines de milliers de manifestants continuaient de défiler dans les grandes villes du pays contre le gouvernement de Benyamin Netanyahu et sa réforme de la Cour suprême. Une vague de colère profonde et inédite dans ce jeune pays, habitué à faire bloc contre les ennemis extérieurs. «Le Hamas a perçu, à tort, cette division extrême à propos de la controverse



Dans un hôpital de Tel-Aviv, des centaines de personnes viennent donner leur sang, le 7 octobre, après les attaques du Hamas

de la réforme judiciaire comme un signe de faiblesse, poursuit Emmanuel Navon. Mais lorsqu'on est attaqué, les gens qui se sont déchirés ces neuf derniers mois dans les rues ont mis le même uniforme et ont tous rejoint leur unité.»

L'union nationale n'empêche pas les critiques cinglantes après le fiasco militaire que représente cette incursion massive du Hamas sur le territoire israélien. De nombreux journaux s'interrogent sur l'absence des soldats pendant plusieurs heures le 7 octobre, alors que les terroristes oc-

cupaient des villages et faisaient du porte à porte pour tuer des civils ou les enlever. Le grand journal de centre gauche, Haaretz, a mis en cause Netanyahu personnellement dès le lendemain de l'attaque. «Notre Premier ministre, qui se vante d'avoir une expérience politique sans précédent et une capacité de discernement hors norme en matière de sécurité, n'a manifestement pas pris à leur juste mesure les menaces auxquelles il exposait Israël en formant un gouvernement fondé sur l'annexion et la déposses-

sion», écrit le quotidien dans son éditorial, appelant à sa démission sans attendre la fin de la guerre.

Mais ce type de critiques ne portent pas, pour l'instant, dans la classe politique. La possibilité d'un gouvernement d'union nationale a été rapidement mise sur la table, réunissant la gauche, le centre et la droite. Inimaginable il y a une semaine. «Un gouvernement d'union enverrait un message clair à l'ennemi et symboliserait l'unité de la nation, pointe Emmanuel Navon. Mais ce serait uniquement pour mener la guerre. Dès que celle-ci sera finie, il y aura une commission d'enquête, il y aura des élections. Aucun gouvernement ne peut survivre à une telle catastrophe nationale.»

Après cette déclaration de guerre, la société israélienne s'apprête à traverser des heures sombres. «Mais la résilience fait partie de l'ADN du peuple israélien, assure Frank Melloul. On l'a vu dans l'histoire : le peuple s'est toujours relevé, les guerres ont été gagnées et il règne une volonté très forte de s'en sortir. C'est un pays qui vit dans le carpe diem permanent.» Comme si la mort et la guerre pouvaient frapper à tout moment.

Avec AFP

Gaz : risque de « tensions sur le marché » dans l'Union européenne cet hiver, alerte l'AIE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a déclaré, dans un rapport publié ce mardi, que l'Europe pourrait manquer de gaz ou devoir en acheter à prix d'or cet hiver en cas de grand froid, et surtout, à cause de sa dépendance toujours forte à la Russie.

Le scénario d'un hiver cauchemardesque sur les prix du gaz pourrait-il de nouveau se produire cette année? C'est ce sur quoi l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a mis en garde ce mardi dans un rapport sur les perspectives du marché du gaz à 2026.

«Malgré le rééquilibrage progressif des marchés du gaz, les risques et les incertitudes pèsent sur les perspectives pour l'hiver 2023-24», souligne l'AIE dans ce rapport. «Le risque de volatilité des prix, notamment en cas d'hiver froid, est donc préoccupant», ajoute-t-elle dans un communiqué.

Les stockages de gaz de l'Union européenne ont beau être quasi-remplis à 96% à l'entrée dans la saison de chauffage, l'AIE se montre prudente sur la sécurité d'approvisionnement, qui a causé une flambée des prix au-dessus des 300 euros le mégawattheure et fait craindre une pénurie en 2022 après l'invasion de l'Ukraine.

UNE EUROPE TOUJOURS TROP DÉPENDANTE DU GAZ RUSSE

«Nous sommes en meilleure position» cette année, mais l'Europe est confrontée «à au moins deux défis majeurs», assure déjà le 18 septembre, le chef de l'AIE, Fatih Birol. Dans son nouveau rapport, l'agence mentionne notamment la température : «Un hiver froid associé à une moindre disponibilité de gaz liquéfié» acheminé par navires pourrait être le premier facteur de risque. «Le risque de volatilité des prix, notamment en cas d'hiver froid, est donc préoccupant», ajoute-t-elle dans un communiqué.

Fatih Birol avait aussi ajouté que «deuxièmement, l'Europe reçoit encore du gaz de Russie, et ce gaz peut être coupé d'un jour à l'autre».

Une menace de nouveau brandie dans le rapport qui affirme qu'«une nouvelle baisse des livraisons de gaz russe par canalisation pourraient raviver les tensions sur le marché, en particulier vers la fin de l'hiver 2023-24».

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, Moscou a fortement réduit ses acheminements par gazoduc vers l'UE, poussant les États à réorganiser dans l'urgence leurs approvisionnements. Les États membres ont ainsi gonflé de 70% l'année der-

nière leurs achats de GNL, venu à plus de 40% des États-Unis mais aussi de Russie (17% des achats européens de janvier à juillet 2023). Quelques pays d'Europe de l'Est continuent aussi de recevoir un peu de gaz non liquéfié, russe, via l'Ukraine.

DE NOUVELLES CAPACITÉS DE GNL TRÈS ATTENDUES

Le salu de l'Europe devrait passer par de nouvelles infrastructures dont la mise en service de nouvelles capacités de GNL attendues en 2025-2026 ce qui «devrait atténuer certaines des inquiétudes liées (...) à la sécurité d'approvisionnement que connaissent les marchés depuis que la Russie a commencé à retenir ses approvisionnements», a indiqué Keisuke Sadamori, directeur des marchés énergétiques et de la sécurité à l'AIE, cité dans le communiqué.

La France n'a d'ailleurs pas attendu cette date pour renforcer ses capacités de regazéification puisqu'elle a annoncé cet été, se doter d'un cinquième terminal d'importation de gaz naturel liquéfié au Havre, géré par TotalEnergies. Concrètement, l'infrastructure reposera sur deux navires FSRU (unité flottante de regazéification) de TotalEnergies «qui permettront d'injecter jusqu'à 5 milliards de

m3 de gaz naturel (environ 60% du gaz russe importé par la France en 2021) par an dans le réseau national».

Mais en dehors de ces initiatives pour augmenter la production et l'acheminement de gaz, pour l'AIE, la crise énergétique mondiale de 2022 «a marqué le début d'une nouvelle ère pour les marchés mondiaux du gaz, après une décennie de forte croissance entre 2011 et 2021», qualifiée «d'Âge d'or du gaz». L'Agence s'attend à l'avenir à un ralentissement de croissance de la demande mondiale de gaz portée à +1,6% par an entre 2022 et 2026, contre une moyenne annuelle de 2,5% entre 2017 et 2021. Ce ralentissement est dû à la baisse de la consommation dans les «marchés matures», en Asie-Pacifique, en Europe et en Amérique du Nord, où la demande gazière a atteint un pic en 2021 et devrait décliner de 1% par an jusqu'en 2026, grâce à «l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique».

L'AIEA VOIT UN FORT ESSOR DU NUCLÉAIRE DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Si le gaz n'aura bientôt plus le vent en poupe selon l'AIE, le nucléaire devrait à l'inverse beaucoup se développer

partout dans le monde, a annoncé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Dans le scénario le plus favorable au nucléaire, l'AIEA prévoit le doublement au moins de la puissance installée, qui grimperait à 890 gigawatts en 2050 contre 369 GW actuellement. Elle misait auparavant sur 873 GW. «Le changement climatique joue un rôle clé, tout comme la sécurité de l'approvisionnement énergétique», a déclaré le directeur général de l'instance onusienne, Rafael Grossi. Devant «la situation géopolitique et les conflits militaires, de plus en plus de pays considèrent l'énergie nucléaire comme une source d'énergie résiliente et fiable», explique l'instance onusienne.

Mais pour le moment, cette énergie ne représente que 9% de l'électricité mondiale dans 31 pays, loin du charbon dominant, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), basée à Paris. «Cette part était de 18% il y a 20 ans», a rappelé lundi dans la capitale autrichienne son directeur Fatih Birol. Il a regretté «l'erreur stratégique de nombreux gouvernements européens» qui ont décidé de «tourner le dos à l'atome», alors que «ce peut être une solution en plus du solaire et de l'éolien».

Avec AFP

Les Léopards regroupés en Espagne pour affronter la Nouvelle-Zélande et l'Angola en amical

Les Léopards de la République Démocratique du Congo se sont regroupés, lundi à Murcia, en Espagne, en prévision de deux matches amicaux de la trêve internationale, respectivement contre la Nouvelle-Zélande et l'Angola, rapporte l'ACP citant la Fédération congolaise de football association (FECOFA).

« La trêve internationale commence ce lundi 9 octobre pour nos Léopards. Le rassemblement de l'équipe a eu lieu à Marcia, en Espagne, où l'équipe se prépare pour les deux matches amicaux respectivement contre la Nouvelle-Zélande le 13 octobre en Murcia, et le 17 octobre contre l'Angola, à Lisbonne, au Portugal », a indiqué Jerry Kalemo, media officer de la FECOFA.

Aux premières heures du regroupement les joueurs ci-après étaient sur le lieu. Il s'agit d'Aaron Tshibola, Simon Banza, Edo Kayembe, Brian Bayeye, Dimitry Bertaud, Jonathan Okita et Rocky Bushiri. Puis, les autres ont suivi un peu après.

Le sélectionneur-Mana-

ger de l'équipe, Sébastien Desabre a convoqué pour ce stage, 26 joueurs, dont 4 nouveaux : le gardien de but de Montpellier Dimitri Bertaud, le défenseur latéral droit d'Ascoli en Italie, Brian Bayeye, le défenseur polyvalent de West Bromwich, en Angleterre, Grandi Diangana, et l'attaquant Simon Banza Sporting Clube de Braga en Portugal.

Dans sa liste, un forfait a été déjà signalé, celui du milieu offensif d'Amiens en France, Gaël Kakuta pour cause d'une blessure. Et, il a été vite remplacé par Jonathan Okita du FC Zurich en Suisse.

Ci-après, la liste de 26 joueurs retenus par l'entraîneur Desabre : **Gardiens** : 1. Dimitry Bertaud (Montpellier/France), 2. Lionel Mpassi (Rodez/France), 3. Baggio Siadi (TP Mazembe/RDC). **Défenseurs** : 4. Chancel Mbemba (Olympique de Marseille/France), 5. Rocky Bushiri (Hibernian FC/Ecosse), 6. Dylan Batubinsika (Saint Etienne/France), 7. Henock Inonga (Simba SC/Tanzanie),



Chancel Mbemba, capitaine des Léopards, a été parmi les premiers joueurs à atteindre l'Espagne

8. Arthur Masuaku (Besiktas/Turquie), 9. Brian Bayeye (Ascoli/Italie), 10. Joris Kayembe (Watford/Angleterre), 11. Gédéon Kalulu (Lorient/France). **Milieux** : 12. Samuel Moutoussamy (Nantes/France), 13. Edo Kayembe (Genk/ Belgique), 14. Aaron Tshibola (Hatta Club/Emirats arabes Unis), 15. Charles Pickel (Crémonese/Italie), 16. Grady Diangana (West Bromwich Angleterre), 17. William Balikwisha (Standard de

Liège/Belgique), 18. Gaël Kakuta (Amiens/France) remplacé par Jonathan Okita du FC Zurich en Suisse. **Attaquants** : 19. Cédric Bakambu (Galatasaray/ Turquie), 20. Théo Bongonda (Spartak Moscou/Russie), 21. Ben Malango (Qatar SC/Qatar), 22. Simon Banza (Sporting Clube de Braga/Portugal), 23. Jackson Muleka (Besiktas/Turquie), 24. Fiston Mayele (Pyramide FC/Egypte). 25. Meschack Elia (Young Boys/

Suisse), 26. Silas Katompa (Stuttgart/Allemagne).

Les Léopards vont donc passer une dizaine de jours de travail intense, en prévision du démarrage des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 au mois de novembre. La RDC commencera la campagne à Kinshasa contre la Mauritanie pour la première journée, et contre le Soudan, à Khar-toum, pour le compte de la deuxième journée.

Avec ACP

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF

Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE

Faustin KUEDIASALA

Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU

Tighana MASIALA

Jonathan MUTADJIRI

Nana Kanku

A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS

Marc NZATE

Francis Mayuma

WEB MASTER

Tighana MASIALA

PRODUCTION

Michel MASUDI

+243 907314011

COMMERCIAL

John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL

René LOKOTA

Pour sa première victoire à la Linafoot, SM Majesté Sanga Balende gagne par forfait face à JS Bazano

SM Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a remporté son match contre JS Groupe Bazano de Lubumbashi par forfait (3-0), pour le compte de la 2^{ème} journée du 29^{ème} championnat de la Ligue nationale de football (LINAFOOT), a appris lundi l'ACP de cette instance sportive.

« Messieurs les présidents, nous avons l'honneur de notifier à vos clubs respectifs, les décisions prises par la commission de gestion, consécutives aux propositions faites par la commission des arbitres et celle de discipline, ainsi que des compétitions. Le match n°08 JS Groupe Bazano-SM Sanga Balende, joué le 24 septembre 2023, au stade Kikula, est soldé par forfait en faveur de Sanga Balende (3-0) », a fait savoir la source.

La Linafoot reproche à Bazano d'avoir utilisé le joueur Binsiongo Makwebo non qualifié, car suspendu pour cu-



C'est par forfait face à JS Bazano que SM Sanga Balende a obtenu sa première victoire à la Linafoot

mule de deux cartons jaunes. Le secrétaire sportif de Bazano est également suspendu pour trois mois avec une amende de 100 dollars américains.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les résultats de plusieurs matches ont été également homologués, le cas des matches : Don Bosco-FC

Lubumbashi (1-1), US Panda-AS Simba (1-1), JS Groupe Bazano-FC Saint Eloi Lupopo (1-3) ; (Groupe B) : Céleste FC-AS Maniema Union (0-3), AS Dauphin Noir-Les Aigles du Congo (2-0), DCMP-AS Maniema Union (1-2), AC Rangers-V. Club (0-1), OC Renaissance-AC Kuya (1-1).

Par la même décision,

la Linafoot a aussi frappé, sanctionné et averti certains joueurs pour comportement antisportif ; le cas de : Banza Kibawa du CS Don Bosco, Ngoy Kabulo de Lubumbashi Sport, Banza Kanimbwe de l'US Panda, Mardochée Kalengakenda de Dauphins Noir, Soko Matumona des Aigles du Congo et tant d'autres.

Toujours dans la même décision, le DC Motema Pembe de Kinshasa a été sommé de payer une amende correctionnelle de 1.000 USD pour avoir jeté des projectiles lors de son match contre Maniema Union. Une amende de 1.000 USD également pour Maniema Union pour le même fait. Il en est de même aussi pour l'AC Rangers pour avoir escaladé les grilles par deux de ses supporters et pénétré dans l'aire de jeu pour prendre une photo avec un joueur lors de son match contre l'AS V. Club.

